

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « rentrayeur en tapisserie », session 2018

Les 26 et 27 septembre 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;
- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

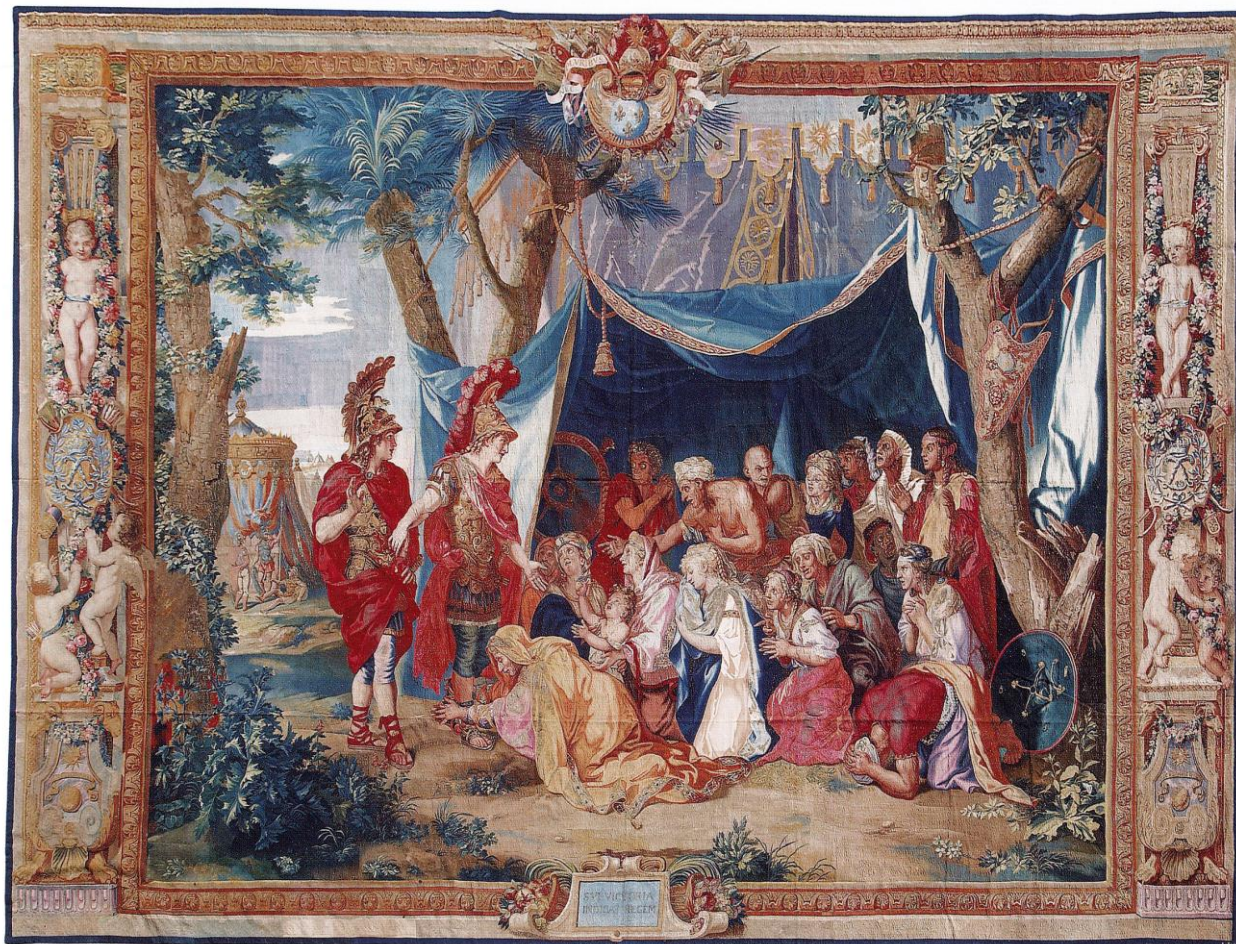
Ce document comporte 3 pages au total.

SUJET N°1 :

Vous disposez de deux reproductions de tapisseries. La première est légendée, la seconde ne l'est pas.

1 - Choisissez librement l'une de ces deux œuvres dont vous présenterez, devant le jury, un commentaire détaillé.

2 - Commentez succinctement l'autre oeuvre.



D'après Charles Le Brun *La Famille de Darius aux pieds d'Alexandre*, de la Tenture de *L'Histoire d'Alexandre*

Manufacture des Gobelins, atelier de haute lisse de Jans père,
Tissage avant 1670

Laine, soie, fils d'or et d'argent / H. : 4, 86 m.; L. : 6, 91 m.
Paris, Mobilier national



Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « rentrayeur en tapisserie », session 2018

Les 26 et 27 septembre 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;
- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 3 pages au total.

SUJET N°2 :

Vous disposez de deux reproductions de tapisseries. La première est légendée, la seconde ne l'est pas.

1 - Choisissez librement l'une de ces deux œuvres dont vous présenterez, devant le jury, un commentaire détaillé.

2 - Commentez succinctement l'autre oeuvre.



Paris, Manufactures des Gobelins.
Jean Veber (1864 - 1928) carton
Paul Follot (1877 - 1941) (ébénisterie)
Barbe bleue garniture de canapé d'après Jean Veber, du mobilier des *Contes de Perrault*
1913
Laine et soie, 1, 10 m. x 2, 67 m. x 0, 78 m.
Paris, Mobilier national

